DAMIEN COTTIER

UNAM - Union neuchâteloise des arts & métiers

Une association au service des arts & métiers depuis 80 ans



Damien Cottier, conseiller national, a repris les rênes l'Union neuchâteloise des arts & métiers en 2021. Cette dernière représente 17 associations professionnelles, actives dans le bâtiment (gros œuvre, second œuvre), le commerce, l'alimentation-restauration-hôtellerie, les services et la mobilité. Sur la plateforme UNami, cela représente plus de 50 métiers et catégories d'établissements. Trois ans après son entrée en fonction, le président nous parle des objectifs de l'association qui ont été inscrits dans les statuts de l'UNAM suite à leur adoption, en mai 2024, à l'occasion de l'Assemblée des délégués, des objectifs qui constituent sa raison d'être. Il revient également sur la plus-value de l'UNAM pour ses membres et différents sujets d'actualité.



Quels sont les objectifs de l'UNAM?

Cinq objectifs guident les actions de l'UNAM.

- Etre un lien entre l'Etat, ses services et les associations professionnelles neuchâteloises afin de relayer les préoccupations de nos membres.
- Etre la défenseuse pour la préservation et l'amélioration des conditions-cadres permettant la compétitivité et l'efficacité des membres (bureaucratie, formation professionnelle, environnement & énergie, mobilité, aménagement du territoire, fiscalité, marché du travail, politique sociale, digitalisation, concurrence loyale, transmission d'entreprises).
- Etre une plateforme d'échanges, de discussions et de réflexions pour les adhérents.
- Encourager la relève des arts et métiers en promouvant la formation professionnelle initiale ainsi que la formation continue.
- Etre la promotrice de l'économie de proximité pour encourager les citoyens, les sociétés, les collectivités publiques et les entreprises paraétatiques du canton de Neuchâtel à être les clients et mandants des membres de l'UNAM.

Quels intérêts ont les entreprises à adhérer à l'UNAM?

En adhérant, une association professionnelle ou une personne individuelle intègre un réseau de 1000 entreprises, faisant partie d'autres réseaux d'associations économiques. Par ailleurs, l'UNAM relaie les préoccupations de ses membres auprès des autorités et des services de l'Etat ainsi qu'auprès des communes. Seule ou avec d'autres partenaires, elle planche également sur des dossiers politiques cantonaux et fédéraux. Autre atout, en devenant membre, directement (en tant que membre individuel) et indirectement (via une association membre UNAM), on peut s'affilier à CICICAM CINALFA, la caisse interprofessionnelle neuchâteloise de compensation pour l'industrie, le commerce et les arts & métiers. Il est possible aussi de participer aux Matinales consacrées à des problématiques transversales (transmission d'entreprise, gestion des mauvais débiteurs, utilisation des réseaux sociaux...) ainsi que d'assister à des conférences co-organisées par l'UNAM avec d'autres partenaires. Last but not least, tout membre peut se présenter sur UNami, LA plateforme neuchâteloises des arts & métiers (www.unami.ch)



Pierre-Daniel Senn est membre du comité directeur de l'usam et membre du comité UNAM.



L'UNAM intervient dans des campagnes politiques, ici lors de la campagne en faveur de la loi pour l'électricité.



Les Matinales, un échange d'expériences et de discussions ouvertes au programme de l'UNAM.

Au sujet d'UNami, la plateforme que vous avez lancée en 2021, comment se porte-t-elle? Quel bilan tirez-vous?

UNami met en avant l'économie de proximité. Plus de 1000 entreprises s'y trouvent; quotidiennement, une bonne trentaine d'utilisateurs y ont recours. De plus, nous la thématisons régulièrement via des publications sur les réseaux sociaux. Lors des assemblées des associations membres, nous rappelons l'importance d'UNami car nous ambitionnons de créer une communauté grâce à elle. En effet, il importe que les membres de l'UNAM mandatent des entreprises membres ou consomment chez d'autres adhérents. Il en est de même pour les grandes entreprises, les collectivités publiques et les entreprises paraétatiques. Cette plateforme est ainsi synonyme d'économie de proximité. Elle est encore jeune, elle a un beau potentiel à exploiter. Nous prévoyons une mise à jour pour l'année 2025.

La formation est un des fers de lance de l'association. Que proposez-vous et à qui?

La responsabilité de la formation professionnelle incombe aux associations professionnelles. L'UNAM relaie leurs préoccupations et revendications lorsqu'il s'agit de discuter les conditions dans lesquelles elle est assurée. Dans ce cadre, elle joue le rôle de vecteur de communication. Dans les négociations avec le Conseil d'Etat au sujet de la formation professionnelle (contrat-formation), nous faisons entendre la voix de nos membres. Grâce à la bonne collaboration entre les associations neuchâteloises, nous avons ainsi réussi à faire réduire la participation des entreprises au contrat-formation (de 0,58% à 0,42% sur la masse salariale). La formation professionnelle est une réponse concrète pour faire face à la pénurie de personnel raison pour laquelle, elle fait partie de nos cinq objectifs. Il importe de former de la main-d'œuvre qualifiée et motivée pour les PME des arts & métiers. On peut retrouver les entreprises formatrices sur UNami.

Quels sont les plus importants dossiers qui vous occupent actuellement?

L'UNAM suit de près les dossiers qui ont un impact sur la marche des affaires de ses membres. Ils sont mentionnés dans nos objectifs. Les chevaux de bataille de l'usam et d'autres associations économiques neuchâteloises sont souvent les nôtres. A part la formation professionnelle, deux thèmes nous parlent tout particulièrement. La parafiscalité est un lourd fardeau pour les PME, tout comme les charges salariales que certains voudraient faire grimper pour financer de nouvelles prestations sociales. Nous devons y veiller, voire faire barrage, car à force de trouver de nouvelles taxes et d'augmenter les prélèvements salariaux nous grignotons de la substance qui permet aux PME d'investir, de se développer et de gagner en compétitivité. Par ailleurs, l'accroissement de la bureaucratie est une réelle préoccupation. Les entreprises croulent sous la paperasse, doivent respecter des délais et remplir des critères. C'est un constat. Et peu se fait pour enrayer cette spirale. Laissons-les travailler et faisons-leur confiance.



Les associations économiques neuchâteloises au Palais fédéral en septembre 2023.



Des apprentis du gros œuvre à Capa'Cité, le salon neuchâtelois des métiers.

Devant la conjoncture, comment se porte le secteur des arts et métiers dans le canton?

Nous avons vécu trois belles années où l'économie a fonctionné à plein régime. Il semble que les entreprises soient plus prudentes dans leurs projections pour le futur. Ainsi, la proportion de celles motivées à investir se tasse. Fatalement, cela aura des conséquences pour les arts et métiers, qui sont en bout de chaîne. Par ailleurs, Neuchâtel est un canton exportateur. La dynamique de nos entreprises agissant sur le marché intérieur dépend de la marche des affaires des plus actives dans des secteurs comme l'horlogerie, la microtechnique, la machine-outil ou les dispositifs médicaux. Pour le canton, il importe de se battre pour son attractivité qui ne peut que profiter à toutes les PME membres de l'UNAM. Des sociétés et des particuliers qui investissent et consomment dans le canton de Neuchâtel, c'est central pour nos membres.

A votre avis, quels avantages peuvent tirer les membres de l'UNAM de votre mandat de conseiller national?

De nombreuses conditions cadres sont fixées au plan fédéral et ont des effets dans les cantons et pour chaque PME. Pensons aux exigences en matière de normes environnementales, de protection des consommateurs, de sécurité, de droit du travail, d'énergie, d'aménagement du territoire, de règles pour les exportations (ou de leur allègement), de fiscalité des entreprises, d'assurances sociales... pour ne prendre que quelques exemples. Le dialogue entre le niveau cantonal et le niveau fédéral, que cela soit dans les institutions ou dans les milieux économiques, est important pour faire remonter à Berne les soucis et défis des PME sur le terrain et prendre ainsi les meilleures décisions qui permettent aux entreprises de faire leur travail.



Rue de la Serre 4 – CH-2000 Neuchâtel Tél. +41 32 727 24 30 – Fax +41 32 727 24 28 contact@unam.ch – www.unam.ch